

Préavis no 06/20

Demande de Crédit pour l'aménagement de chaussée en traversée de localité et remplacement de services divers – Secteur rue du Théâtre à Mézières.

Monsieur le Syndic,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La commission composée de :

Mesdames Nicole Favre, Marianne Schneider et de
Messieurs Jean-Martial Fiaux, Marc-André Schluchter et
Jean-Pierre Cavin rapporteur

s'est réunie le lundi 7 septembre 2020 au bureau de l'Administration

Communale de Carrouge en présence de :

Madame Sonia Hugentobler municipale, Monsieur Michel Rochat municipal
de Monsieur le Syndic Patrice Guenat et de

Monsieur Julien Tüscher du bureau Gemetris SA

afin de procéder à l'étude complète du préavis municipal no 06/2020

Nous remercions sincèrement Monsieur le Syndic, la Municipalité et
Monsieur Julien Tüscher du bureau Gemetris pour leur disponibilité et la clarté
de leurs explications.

La commission relève la bienfaisance du rapport technique du bureau d'études Gemetris,
très fouillé et précis et le tableau très explicite du montant des travaux et répartition
des coûts livrés par la Municipalité suite à des rentrées d'offres

La commission a pris acte :

Premièrement

De la remise en état de la chaussée dans son ensemble avec, dans un deuxième
temps, la mise en place d'une couche de roulement phono absorbant

Deuxièmement

Du remplacement des conduites d'eau potable et réfection des conduites EU-EC ,
la création d'une chambre sur le côté jardin du Théâtre du Jorat pour la régulation du flux
d'eau lors de forts orages devant le Théâtre et la création de deux chambres de part
et d'autre du tronçon pour le traitement des eaux afin de répondre aux exigences
cantonales

Précision :

Les conduites d'eau seront en séparatif

Troisièmement

Réfection complète du trottoir côté Jura et création d'un trottoir côté Moléson aux normes,
soit sur une largeur de 2 mètres avec pose de pavés roses liant les trottoirs à la route

Quatrièmement

Pose de candélabres bordeaux comme ceux existant depuis la propriété de Toni Cavin jusqu'à la gare afin d'être en harmonie avec le reste du village

Cinquièmement

Création d'abribus pour les TL et la Poste devant la gare existante et devant la propriété de Madame Huguette Sonnay

A l'avenir les bus s'arrêteront sur la chaussée montante et sur la chaussée descendante sans marger sur les trottoirs, ce pour respecter les nouvelles normes en vigueur, à savoir, arrêt du bus, donc trafic arrêté derrière le bus qui décharge et charge des passagers
Pour la sécurité des piétons, il est prévu un passage piétons à l'abord des abribus

La commission a également relevé :

Premièrement

Que les enrobés de la rue du Théâtre ne nécessitent pas de traitements spéciaux pour leur évacuation

(normes teneur en HAP)

Deuxièmement

Renforcement de l'infrastructure par purge sur 80 mètres + 30 mètres du tronçon de Mézières à Carrouge

Troisièmement

La Municipalité a également tenu compte d'harmoniser les travaux avec les autres services appelés à opérer ou non pendant les travaux, à savoir la Romande Energie, Holdigaz et Swisscom

Quatrièmement

Il y aura lieu de trouver un consensus avec la Société Landi qui se doit de pouvoir accueillir ses fournisseurs (chargement et déchargement) et ses clients pendant la période des travaux

Cinquièmement

Au vu du nombre de camions (40 tonnes et autres) de bus, de voitures, de motos, de motocyclettes, de vélomoteurs traversant nos villages de Mézières et Carrouge, il est impératif pour des questions de nuisance et de sécurité de remettre cette route en état

Conclusion :

En vertu des éléments fournis et relevés, la Commission demande au Conseil Communal de Jorat-Mézières d'accepter le préavis municipal no 06/2020 présenté et développé comme tel et de permettre à la Municipalité de faire entreprendre les travaux d'aménagement dans leur ensemble pour le secteur rue du Théâtre à Mézières.

Pour la commission chargée de l'étude :

Nicole Favre

Marianne Schneider

Jean-Martial Fiaux

Marc-André Schluchter

Jean-Pierre Cavin, rapporteur